

www.e-rara.ch

Voyage en Sibérie fait par ordre du roy en 1761

Chappe d'Auteroche, Jean

A Paris, M. DCC. LXVIII

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 9313

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-15633>

De la religion Grecque.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

D E L A R E L I G I O N
G R E C Q U E.

LA Religion dominante de la Sibérie, ainsi que de toute la Russie, est la Religion Chrétienne du Rit Grec. On doit attribuer à Volodimer la vraie époque de son établissement en Russie, l'an 987. Les Patriarches de Constantinople ordonnerent d'abord les Métropolités de Russie sous le Regne du Czar Fédor Iwanowitz. Jérémie, Patriarche de Constantinople, vint à Moscou en 1588, & sacra Job Patriarche de toute la Russie. Depuis ce temps les Patriarches de Russie furent sacrés par les Evêques de la Nation : mais, suivant Strahlemborg, ils continuerent à être confirmés par le Patriarche de Constantinople, jusqu'au Patriarche Nikon, qui secoua le premier cette dépendance. Suivant M. de Voltaire dans son Histoire de la Russie (page 66), l'époque de cette indépendance remonte à celle où la Russie eut un Patriarche pour la première fois.

La Religion Grecque differe principalement de la Latine dans les Articles suivants. Les Grecs donnent le Baptême par immersion, & les Latins par aspersion : les derniers consacrent avec du pain azyme ; les premiers avec du pain levé, & ils administrent le Sacrement de l'Eucharistie sous les deux especes. Les Latins croient que le Saint-Esprit procede du Pere & du Fils ; & les Russes, que le Saint-Esprit procede du Pere par le Fils. La précision de la Théologie Scolastique a mis de grandes différences entre ces deux assertions : elles ont été la source de bien des disputes. Cependant plusieurs Peres se sont servis quelquefois de ces deux façons de parler. Dans l'Eglise Latine le Pape est reconnu pour le premier Evêque

Evêque de droit divin , & il est en cette qualité , le centre de l'unité de l'Eglise. Les Russes ne reconnoissent point la primauté du Pape ; ils condamnent dans leur Catéchisme (1) le sentiment des Latins sur le Purgatoire : mais ils croient que ceux qui meurent dans le péché ne sont pas toujours damnés , & qu'ils peuvent être rachetés, même des plus grands crimes , par les prières & les aumônes qu'on fait en faveur des Morts (2).

On prêche souvent dans ce Catéchisme la nécessité de faire des aumônes à l'Eglise , pour être heureux dans l'autre monde. Le Clergé de Russie doit à cette doctrine les grands biens qu'il a acquis dans le temps de la ferveur des premiers Chrétiens. Le Czar Woldemir parcouroit avec son Patriarche Cyrus une partie de ses Etats,

(1) J'ai traduit du Latin ce que je rapporte ici , d'après le Catéchisme des Russes. Cet Ouvrage me fut communiqué pendant quelques jours en 1765 , par l'Aumônier de l'Ambassadeur de Russie. L'édition a été faite à Breslau en 1751 , chez Jean-Jacques Korn.

(2) Parmi les hommes qui meurent , n'y en a-t-il pas quelques-uns qui tiennent un milieu entre les sauvés & les damnés ?

re. Il ne se trouve point d'hommes de cette sorte ; mais il est constant que plusieurs ont été tirés des Enfers , non par la pénitence qu'ils ont faite après leur mort , mais par les pieux offices des vivants , & par les Prières de l'Eglise , sur-tout par le Sacrifice de la Messe , qu'elle offre communément pour tous les vivants & tous les morts. Du-reste ces ames ne peuvent point se délivrer par leurs propres œuvres , ni par leur pénitence , ni rien faire qui puisse les délivrer de l'Enfer.

65. Que doit-on penser des aumônes & des pieux offices qui se font pour le soulagement des morts ?

re. Théophylacte commente ainsi les paroles de J. C. , rapportées au Chapitre 12 de S. Luc : *Craignez celui qui a la puissance de vous jeter dans la gehenne (l'Enfer)*. Prenez garde , dit Théophylacte , que J. C. ne dit pas : *Craignez celui qui après avoir donné la mort précipite dans l'enfer* , mais *craignez celui qui a le pouvoir de vous y jeter* ; car tous les hommes généralement qui meurent dans le péché , ne sont point jettés dans l'Enfer ; mais il est au pouvoir de Dieu de les y jeter , ou de leur faire grace. Je dis ceci à cause des oblations & des aumônes qui se font en faveur des morts , puisqu'elles ne servent pas peu , même à ceux qui sont sortis de ce monde étant souillés des plus grands crimes. C'est pourquoi ne discon-

pendant que les Tartares subjugoient l'autre, enseignant à ses Sujets cette opinion, que les Pauvres n'aimoient pas. Les Prêtres firent un Saint du Czar Wolodimer. Ses successeurs défendirent qu'on fit de nouvelles donations à l'Eglise, & délivrèrent, après de longues guerres, la Russie des Tartares.

Suivant l'Article 28 de ce Catéchisme, » Dieu infinie l'ame » dans le corps, dès que les organes sont formés. Elle s'y répand » aussi-tôt, de la même maniere que le feu s'infinie dans toutes les » parties d'un fer rouge. Sa principale demeure est dans la tête & le » cœur ».

On admet cependant dans d'autres endroits du même Ouvrage, la spiritualité de l'ame.

Suivant les Articles 18 & 43 de ce Catéchisme, » le seul con- » sentement par lequel quelqu'un se destine à commettre un péché » mortel, ne donne pas entièrement la mort à l'ame, quoiqu'il lui

tinuons pas de faire nos efforts pour appaiser par nos prieres & nos aumônes celui qui ayant un tel pouvoir n'en fait pas toujours usage; mais qui peut encore accorder le pardon. Il faut donc conclure de la doctrine de l'Ecriture & de l'explication de ce Pere, qu'il nous faut absolument faire des prieres, de grosses aumônes, & offrir sur-tout le Sacrifice de la Messe pour les morts, puisqu'ils ne peuvent pas eux mêmes faire de telles œuvres en leur faveur.

66. Que devons-nous penser du feu du Purgatoire ?

R. Il n'a jamais été fait mention dans les Livres Sacrés, qu'il existât après la mort une peine temporelle qui purifiât les ames. Bien plus, c'est principalement pour cette raison que l'Eglise condamne le sentiment d'Origene. Il paroît assez clair que l'ame étant une fois séparée du corps, elle ne peut plus participer à aucun Sacrement Ecclésiastique; car si elle pouvoit expier par sa propre satisfaction les fautes commises, sans doute qu'elle pourroit recevoir quelques parties du Sacrement de Pénitence. Cette doctrine étant entièrement contraire à l'orthodoxe, c'est avec raison & justice que l'Eglise offre le Saint Sacrifice, & fait à Dieu des Prieres pour obtenir le pardon de ceux qui autrefois ont péché pendant leur vie, & non afin qu'ils soient purifiés par les supplices qu'ils souffrent. Les seules Messes, les Prieres & les aumônes que les vivants font en leur faveur, les soulagent & les rachètent de l'Enfer.

» fasse une grande plaie. Il n'y a de vrai péché mortel , que celui
» qui est réduit en acte. Tous les autres sont dans la classe des péchés
» véniels , qu'on doit expier par des prieres & de bonnes œuvres.

La Russie n'a plus de Patriarche depuis Pierre I^{er} ; il le remplaça en 1719 , par un Synode toujours subsistant. Il est composé d'un Président , dignité que le Czar se réserva pour lui-même , d'un Vice-Président , qui est un Archevêque , de six Conseillers Evêques , & de six Archimandrites ou Abbés. Le Synode est obligé de porter toutes les affaires importantes devant le Czar dans le Sénat , où il se rend en Corps , & il siége au dessous des Sénateurs (1).

On doit diviser le Clergé de Russie en deux Corps , les Moines & les Prêtres Réguliers , qu'on appelle Popes. Tous les Moines de Russie sont de l'Ordre de Saint Basile , dont ils doivent suivre la Regle. Ils vivent en communauté : il ne leur est jamais permis de manger de la viande , mais seulement du poisson , des œufs & du laitage. Ils doivent même s'abstenir de ces mets le Carême , les Lundis , les Mercredis & les Samedis pendant toute l'année.

Le haut Clergé , composé d'Archevêques , d'Evêques , Abbés ou Archimandrites , est tiré des Moines : aussi sont-ils obligés de suivre la même Regle de S. Basile ; mais les Archimandrites sont les seuls du haut Clergé qui résident dans les Communautés : elles sont toutes soumises aux Archevêques & aux Evêques. Les Prêtres ne peuvent posséder aucune Dignité du haut Clergé : ils sont tous mariés ; ils doivent épouser une vierge avant d'être sacrés , & s'abstenir de dire la Messe , toutes les fois qu'ils n'ont pas été continents la veille avec leur femme. S'ils deviennent veufs , & s'ils ne sont plus nécessaires à la

(1) Strahleberg , Tome II , page 103. Suivant M. de Voltaire , Histoire de Russie , Tome II , page 229 , le Synode a le même rang que les Sénateurs.

subsistance de leurs enfants , ils se font communément Moines ; & en cas de concurrence pour un Evêché ou une Abbaye , le Moine qui a été marié doit avoir la préférence. Quoique les enfants des Prêtres ayent la liberté de prendre un état différent de celui de l'Eglise , l'usage a prévalu. Ils prennent presque tous celui du Sacerdoce.

Les Evêques & les Moines jouissent en Russie de toutes les richesses du Clergé. Les Prêtres sont très pauvres , parce que les Cures & les Dessertes sont trop nombreuses : le casuel fait le principal revenu de ceux qui les possèdent.

Les Evêchés sont à la nomination du Synode ; mais il est nécessaire qu'elle soit confirmée par le Souverain. Les Evêques nomment aux Abbayes & à toutes les places du bas Clergé : elles sont amovibles , ainsi que celle des Abbés , & leur état dépend absolument du caprice de leur Evêque. Cette subordination excessive rend les Evêques trop puissants à l'égard du bas Clergé : les Moines & les Prêtres ne forment plus qu'un Corps de vils Esclaves ; ils ne paroissent devant les Evêques qu'en suppliant , & dans un état d'humiliation. Les Prêtres ont peu de considération dans la Société , & parmi les Moines , qui sont leurs Supérieurs. Ils seroient encore plus malheureux , sans leurs femmes , qui rendent les Moines plus humains.

L'ignorance , l'ivrognerie & la débauche avec les femmes , sont l'appanage du Clergé de Russie. Les Evêques & les Prêtres sont à ce dernier égard les moins déreglés : les premiers , à cause de leur âge ; & les derniers , parce que leurs femmes leur font aimer la sagesse de bonne heure : ils s'en dédommagent par la boisson.

Ils font du vin avec des herbes , quelques drogues , & de l'eau-de-vie. Ils ont de la bière , & une espece d'hydromel , dont la base est la liqueur qui suinte du bouleau au commencement de l'été. Leur

boisson favorite est l'eau-de-vie , & une autre liqueur qu'ils appellent *crematum*. Cette dernière est si violente , que la première fois que j'en bus , je crus avoir avalé de l'eau forte : elle m'avoit causé une si grande irritation au palais , que je ne pouvois ni parler ni cracher. Je renonçai au *crematum* pour la vie.

Un de ces Prélats , homme d'ailleurs fort aimable , me proposa d'aller voir sa Bibliothèque , & il en prit aussi-tôt le chemin. Je le suivis , très empressé de connaître les Livres qu'il possédoit : il me conduisit dans un bâtiment isolé au milieu d'un jardin. Nous entrâmes dans un corridor très propre & très éclairé : les murs étoient percés de quantité de guichets d'un pied en carré. Le Prélat en ouvrit les portes , & je reconnus des tonneaux à chaque guichet. Ces tonneaux , remplis de différentes liqueurs , & entourés de glace , occupoient tout le bâtiment , & formoient sa Bibliothèque. Il avoit fait bâtir au dessus de cette espèce de glacière , un appartement des plus agréables.

J'ai rencontré dans la Société , des Prêtres , & particulièrement des Moines si ivres , qu'on étoit obligé de les emporter sur des brancards : leurs actions & leurs discours faisoient rougir les honnêtes-gens. On ramasse souvent dans les rues des Ecclésiastiques , hors d'état de se conduire chez eux.

Il ne faut cependant pas juger tout le Clergé de Russie d'après le portrait défavantageux que j'en ai fait. J'ai connu dans mon voyage des Ecclésiastiques éclairés , & dont les mœurs étoient des plus honnêtes. Je pourrois citer des Archimandrites & des Prêtres de Tobolsk. Ils avoient dans l'Archevêque un modèle à imiter à cet égard. Ce Prélat étoit à la vérité peu instruit dans ce qui étoit étranger à son Ministère : mais il ne laissoit à désirer , quant à son état , qu'un enthousiasme mieux dirigé.

La Sorbonne propofa au Czar en 1717, la réunion de l'Eglife Grecque avec l'Eglife Latine. On fait tout ce qui s'eft paflé à ce fujet. Si cette Société n'a pas réuffi dans fes vues, au-moins s'eft-elle acquis parmi le Clergé de Ruffie une fi grande vénération, qu'il croit qu'on ne peut être instruit en France fans être Membre de cet illuftre Corps.

Il feroit bien avantageux que la confidération dont cette Société jouit en France, rejaillît fur ceux qui fe dévouent à l'éducation de la Jeunefle. Les Ruffes ont les plus grands égards pour les Gouverneurs & les Précepteurs : ils les confiderent comme les peres de leurs élèves. Si l'éducation n'a pas en Ruffie tout le succès qu'on devroit attendre de cette conduite, c'eft que l'amour de la gloire & de la vertu ne peut germer qu'au fein de la liberté.

La Noblefle n'entre jamais en Ruffie dans le Sacerdoce : on n'y connoît point de tiers Etat. Le Corps Eccléfiastique eft donc composé en entier, de perfonnes du Peuple, ou d'enfants de Prêtres, fouvent plus corrompus : les uns & les autres n'ayant reçu aucun principe d'éducation, l'ignorance & la dépravation des mœurs du Clergé de Ruffie, font dans l'ordre des effets moraux. Sa puiffance n'a été absolument dangereufe que du temps de la primitive Eglife. Il étoit alors mieux composé, & toute la Nation étoit dans la plus grande ferveur : cette ferveur n'exifte plus que dans le Peuple.

Les biens du Clergé s'étant accrus, & n'ayant jamais été expofés avant Pierre I^{er}, aux révolutions de ceux des Particuliers, le Clergé eft devenu plus opulent que la plus grande partie des Nobles. Le zele de la Religion ayant diminué dans ceux-ci, ils ont vu jouir avec peine les Moines, des biens immenfes qu'ils avoient acquis fouvent par la confiscation de ceux de leurs ancêtres. Dès-lors le Clergé, au lieu d'avoir un foutien dans ce Corps de l'Etat, a trouvé des en-

nemis dans toute la Noblesse. Pierre I^{er} osa affoiblir le grand pouvoir des Ecclésiastiques : il supprima la dignité de Patriarche ; & ne détruisit point la Religion qu'il respectoit , ni son pouvoir sur les Peuples , en attaquant la superstition & les abus. Il avoit formé le projet de diminuer les revenus des Moines , & de les ramener à leur première institution. Il donna à ce sujet l'Ordonnance suivante.

ORDONNANCE DE PIERRE I^{er},
SUR L'INSTITUTION DES MOINES ET LEUR RÉFORME,

envoyée au Synode le 31 Janvier 1724 ().*

Vous verrez par ce qui suit , les Réglements que nous avons établis concernant les Monastères , les raisons qui nous y ont déterminés , & ce que nous avons exposé au Public dans notre Déclaration à ce sujet. Avant toutes choses il faut établir quelle est l'origine , le but de l'état Monastique , & quel fut le genre de vie des anciens Moines ; ce qui nous mettra à même de procéder à la réforme des nouveaux , pour rendre leur vie , ainsi que l'administration & l'emploi de leurs biens , conformes à leur première institution.

On a déjà prescrit dans le Règlement Ecclésiastique quelques règles sur les Moines : mais on ne s'est point assez étendu sur cette matière importante. Il étoit alors bien plus nécessaire de régler ce qui concernoit le pouvoir des Evêques , que quelques-uns d'eux , à l'exemple du Siège de Rome , cherchoient toujours à augmenter , contre la volonté expresse de Dieu. Notre dessein ayant , grace au Ciel , pleinement réussi , malgré les obstacles que les personnes véritablement zélées pour la vérité ont eu à surmonter ; & nous voyant présentement le loisir de régler toutes les affaires de notre Empire , nous nous croyons obligés de fixer d'une manière plus précise ce qui regarde l'état Monastique , autant dans les vues du salut éternel , que pour le bien de la Société.

En premier lieu , le Saint Synode se souviendra qu'il a déjà réfuté par des raisons convaincantes cette fausse opinion répandue dans toute notre Nation , qui fonde l'origine de la vie Monastique sur ces paroles de J. C. : *Celui qui abandonne son pere & sa mere , &c.* Vous avez fait voir que cette interprétation doit être attribuée aux Hérétiques ; & vous avez

(*) Cette Ordonnance m'a été communiquée par M. de **. Il l'a traduite à Saint-Petersbourg , sur l'original Russe. Je la rapporte ici telle qu'on me l'a communiquée.

Le Peuple est attaché à la Religion Grecque jusqu'au fanatisme : ce fanatisme augmente à mesure qu'on s'éloigne de la Capitale : mais ce Peuple est si peu éclairé sur sa Religion , qu'il croit en général en remplir les devoirs , en s'acquittant de quelques pratiques extérieures , & sur-tout en observant avec la plus grande rigueur , les jeûnes du Carême. Il se livre d'ailleurs à la débauche & à tous ses penchans vicieux. Les bonnes mœurs sont plus rares parmi les Russes que chez les Païens leurs voisins. La façon de penser des

expliqué le véritable sens de ces paroles , comme on le peut voir dans le Règlement Ecclésiastique. Avant donc que d'entrer dans les différents arrangements qui regardent l'état Monastique , il faut faire connoître quelle est la véritable origine des Moines , & indiquer dans quel temps , par qui , de quelle façon & à quelle intention les Moines ont été établis.

On voit par le Chapitre 6 des Nombres , qu'il y avoit chez les Hébreux un Ordre semblable à l'état Monastique , appelé l'Ordre Nazaréen : mais les Vœux n'étoient pas perpétuels ; ils n'étoient que pour un temps , & l'on ne s'engageoit par aucun ferment. Ce sont pareillement des raisons très pieuses qui dans le commencement du Christianisme ont donné naissance à l'état Monastique. Cependant les personnes les plus sages & les plus éclairées savent le tort que cet état a fait par la suite à la Société , ainsi que les scandales qu'il a causés ; & c'est pour faire connoître tous ces abus à ceux qui pourroient en douter , que nous entrerons dans quelque détail sur ce sujet.

Il faut d'abord savoir ce que c'est que le mot d'état Monastique , dans quel temps , & où l'on s'en est servi , & si l'on peut par-tout employer ce terme.

Le mot de Moine est grec ; il signifie isolé , seul , qui est sans compagnie , sans société.

Le mot de Monastere peut signifier aussi Société ou Communauté de plusieurs Solitaires.

Deux raisons contribuerent au commencement du Christianisme , à faire embrasser l'état Monastique. Quelques-uns choisissant cet état du propre mouvement de leur conscience , & sans y être portés par aucune vue humaine , suivoient un penchant naturel qui les appelloit à la solitude , & ils croyoient qu'il leur étoit impossible de faire leur salut dans ce monde. Or , suivant cette opinion , non-seulement les bons Princes & les autres Chefs des Etats que Dieu a appelés à gouverner les hommes , & qui sont les images de la Divinité sur la terre , seroient privés du royaume des Cieux , mais aussi les Ministres des trois premiers siècles du Christianisme , & les Apôtres mêmes en auroient été exclus ,

Russes

Russes sur le Christianisme est si extraordinaire ; qu'on croiroit que cette Religion , si conforme au bonheur & à l'ordre de la Société , a servi à rendre le Peuple Russe plus méchant. Un assassin ayant été pris & condamné au supplice , on lui demanda dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir , s'il avoit observé les jeûnes du Carême ; ce scélérat fut aussi étonné de cette question , que le pourroit être un parfait honnête-homme , dont on soupçonneroit la probité. Il répondit avec vivacité , qu'il étoit incapable de man-

comme ne vivant point dans l'état Monastique : car au temps des Apôtres on ne trouvoit pas la moindre trace des Moines , comme le dit S. Chrysostôme dans son Discours 25 sur l'Épître aux Hébreux. D'autres se réfugièrent dans la solitude , pour éviter la cruauté des Tyrans & des persécuteurs de la Foi Chrétienne , suivant Sozomene , Livre 1^{er} de son Histoire , Chapitre 12 , & Nicéphore Calistof , Livre 8 , Chapitre 59. Ainsi les Chrétiens qui pour faire leur salut se cachèrent dans les déserts , en expliquant à la lettre les paroles de J. C. , & en abandonnant tout pour l'amour de lui , étoient de véritables Moines ; parce que loin de rien demander aux autres hommes , ils les fuyoient , & ne vouloient pas même les voir ni les entendre , comme on le voit par le témoignage de Sozomene & de quelques autres. Ils faisoient leur séjour dans la Palestine , dans l'Égypte , l'Afrique , & dans d'autres lieux fort chauds , où la terre , sans être cultivée par la main des hommes , leur fournissoit abondamment des fruits. Ils n'avoient besoin ni d'habits ni de maisons , ni d'aucune autre chose. Ils suppléaient cependant par le travail de leurs mains à ce que la terre leur refusoit. On peut ici citer pour preuve de ce que l'on avance , plusieurs Histories des anciens Anachorettes , comme celle de Théodore dans le Livre intitulé *Philothée* ; celle de Jean Moscus , celle de Palladius dans son Histoire Lausique , & plusieurs autres.

Ces Solitaires n'avoient absolument aucun Monastere : ils vivoient chacun séparément dans les déserts , comme nous venons de le dire.

Voici ce qui donna lieu à l'établissement des Moines. Les hérésies ayant par-tout commencé à s'introduire dans l'Eglise , les Solitaires , quoique répandus chacun séparément dans le désert , avoient cependant occasion de se voir & de se parler quelquefois , pour s'instruire mutuellement. Ils s'aperçurent avec douleur , que les maux qu'entraîne l'hérésie avoient pénétré jusque dans leurs déserts. Ils résolurent , pour leur utilité commune , de vivre désormais ensemble , sous des Directeurs éclairés qui pussent résoudre leurs doutes , & détruire les fausses opinions qui naissent parmi eux. Ce changement fut alors salutaire ; ce qui déterminâ plusieurs Saints Peres , & particulièrement Basile le Grand , à y travailler , autant par cette première raison , que par d'autres motifs pieux , comme on le voit dans Socrate , Liv. 4 , Chap. 21 , dans l'Historien Ecclésiastique Rufin , Livre 2 , Cha-

quer aux devoirs de sa Religion. Il étoit Chef d'une troupe de Brigands ; & quand ils s'emparoiert de quelques Voyageurs , il cédoit tout le butin à ses compagnons , pourvu qu'on lui livrât en vie ces malheureuses victimes. Il les deshabilloit , & les attachoit tout nuds à un arbre , quel que fût leur sexe : il leur ouvroit le sein vis-à-vis du cœur , & s'abreuvoit de leur sang. Il avoit , disoit-il , beaucoup de plaisir à voir les mouvements affreux & les convulsions horribles de ces infortunés (1).

(1) Ce fait , presque incroyable , m'a été raconté par des Russes.

pitre 9. Mais Basile lui-même fournit les meilleures preuves de ce que nous avançons , dans les Regles qu'il donne aux Moines , dans sa Réponse sur la septieme Question , où il établit par plusieurs raisons fort étendues , qu'il vaut mieux que les Moines vivent en commun dans des Monasteres , que séparément dans des déserts. Il fait voir dans ce même Ouvrage , que la vie solitaire est exposée à de grands dangers , & qu'elle peut causer de grands maux à notre ame. Mais ces Monasteres étoient établis dans les mêmes endroits déserts , & les Moines vivoient de la même maniere que ces Solitaires avoient vécu. Ils ne subsistoient point aux dépens des autres hommes : leurs Couvents étoient éloignés des Villes & des autres habitations. C'est ainsi que le Monastere de Basile étoit bâti dans le désert appelé Pont ; & S. Chrysofôme , dans son Discours 43 sur la Genese , quand il parle des Moines , les appelle toujours Habitants des montagnes. Voyez son Discours sur Saint Matthieu , & ses trois Livres sur ceux qui blâment l'état Monastique. Voyez encore plusieurs autres endroits de son Ouvrage. Nous avons des témoignages sans nombre , que les Moines ne prétendoient pas vivre aux dépens des autres. S. Chrysofôme dit dans son Discours à ce sujet , que les Moines non-seulement ne vivoient que du travail de leurs mains , mais qu'ils exerçoient l'hospitalité envers les Etrangers , recevoient les malades , les nourrissoient & les servoient. Basile le Grand dans les Regles sur les Couvents , & dans la Réponse à la Question 31 , établit par les raisons les plus solides , l'obligation où sont les Moines de travailler , & il rejette les excuses de ceux qui ne vouloient que chanter des Pseaumes ; & dans la Réponse à la Question 38 , il traite des travaux qui leur conviennent. Il ajoute encore dans la Réponse à la Question 42 , que les Moines doivent moins travailler pour eux que pour les pauvres , & les assister du fruit de leurs travaux. St. Isidore de Péluse , dans sa Lettre 49 à Paul , Directeur d'un Couvent , qui avoit sous son obéissance beaucoup de Moines vivant dans l'oisiveté , lui fait des reproches amers à ce sujet , & déclame avec force contre ces Moines , qui commençoient déjà à vivre d'une façon si peu conforme à leur premiere institution , laquelle avoit pour base la pénitence , le travail & la pauvreté. Nous lisons dans Socrate , Historien Ecclésiastique , Livre 4 , Chapitre 8 , qu'un

De semblables faits sont rares en Russie ; aussi n'ai-je rapporté celui-ci , que pour faire connoître que dans cette Nation on s'est moins attaché dans la Religion , à donner des mœurs au Peuple , qu'à lui faire observer certaines pratiques de Religion , qui ne rendent pas toujours l'homme meilleur.

La Religion Grecque n'a presque point eu de Secte en Russie ; peut-être par l'ignorance du Clergé. Celle de Razholniki est la seule qui s'y soit soutenue jusqu'à ce jour. M. de Voltaire assigne l'époque

de ces anciens Anachorettes avoit donné lieu à ce proverbe , qu'un *Moine oisif est un voleur russe*. Nous savons aussi que cent ans après l'origine des Moines , il y eut des Moines oisifs , qui désirant se nourrir du travail des autres , excusoient leur paresse en interprétant mal ces paroles de J. C. : *Considérez les oiseaux du Ciel , ils ne moissonnent point , ils n'amassent rien dans des greniers ; mais notre Pere céleste les nourrit : ne valez-vous pas beaucoup mieux que des oiseaux ?* Mais la fausseté de ce sentiment fut bien-tôt combattu par les véritables Moines , comme on le voit dans la vie des anciens Peres.

Le fameux Docteur Augustin a réfuté cette opinion dangereuse , dans un Livre qu'il donne sur ces Moines inutiles & desœuvrés. J. C. , par les paroles qu'on vient de citer , nous avertit seulement de n'avoir pas une confiance trop grande dans nos travaux & nos entreprises : il veut qu'en nous occupant au travail , nous mettions notre espérance dans la Providence divine. Mais il s'en faut bien que par ces paroles J. C. défende de travailler ; puisque dans plusieurs endroits de l'Écriture Sainte il loue non-seulement le travail , mais il l'ordonne expressément. Il menace sur tout pour le jour du Jugement , de peines éternelles ceux qui n'auront pas assisté les pauvres ; & dans le temps qu'il alloit à la mort , il rendit lui-même un dernier service à ses Disciples , en leur lavant les pieds : ce qu'il leur a ordonné de faire aux autres. Cette action de charité de J. C. est beaucoup au dessus , non-seulement de l'état Monastique actuel , mais même de l'ancien dans sa plus grande perfection ; car quelque louable que soit le moyen qu'avoient choisi ces anciens Anachorettes pour faire leur salut , cependant il est d'institution humaine ; au-lieu que celui d'avoir soin des pauvres a été ordonné par Dieu même. Si les Chrétiens eussent suivi les instructions de ces faux dévots qui leur prêchoient la paresse , ils auroient renversé l'Écriture Sainte , qui ordonne à tout homme de travailler suivant sa profession. Ces paroles de J. C. , *voyez les oiseaux du Ciel* , &c. ne sont pas pour les seuls Moines , mais pour tous les hommes en général. Si l'on eût adopté l'explication de ces faux Sages , il s'ensuivroit que personne ne devoit travailler , & que les hommes se réduiroient par-là de leur propre mouvement , à la triste nécessité de mourir de faim. On pourroit citer ici un grand nombre de raisonnemens , tirés tant de l'Écriture Sainte que des Ouvrages des Saints Peres ; mais ce que nous venons de dire suffit.

de son établissement au douzième siècle. Ces Sectaires n'ont ni Prêtres ni Eglises : ils tiennent leurs Assemblées dans des maisons particulières. Paisibles dans leurs hameaux, ils y vivent en frères. Ils s'éloignent du commerce des Russes, dont les mœurs corrompues troubleroient leur Société. Ignorants à l'excès, ils croient que c'est un grand péché de dire trois fois *Alleluia*, & ils ne le disent que deux. Les Evêques Russes donnent la bénédiction avec l'index & le doigt du milieu : ces Sectaires prétendent au contraire qu'on ne

Qu'arriva-t-il dans la suite, lorsque quelques-uns de ces faux Saints se furent insinués auprès des Empereurs Grecs, & sur-tout auprès de leurs épouses ? On les vit bien-tôt commencer à bâtir des Couvents, non plus dans les déserts, mais dans le voisinage des Villes, ou dans les Villes mêmes. Ils demanderent des secours en argent pour cette prétendue œuvre de piété ; & ce qui est encore pis, c'est qu'ils n'avoient pour but que de vivre aux dépens des autres, en se procurant une vie douce & oisive. Les Empereurs séduits par des dehors trompeurs de sainteté, ou poussés par quelque passion particulière à les favoriser, firent le contraire de ce que leur devoir exigeoit, & causerent par-là beaucoup de mal, tant à eux-mêmes qu'à leurs Sujets, comme il est aisé de le voir par l'Histoire de Constantinople. On comptoit plus de trente Couvents de Moines sur les bords du seul Canal de cette Ville, lequel n'a pas plus de trente verstes, ou sept lieues & demie d'étendue, depuis la Mer Noire jusqu'à Constantinople. Combien y en avoit-il encore dans les différentes Provinces de l'Empire ? & ils avoient tous des revenus considérables. Par cet abus, aussi bien que par le peu de soin qu'on donnoit aux affaires du Gouvernement, les Empereurs Grecs furent réduits à un si triste état, que quand les Turcs vinrent assiéger Constantinople, ces Princes ne trouverent pas six mille Soldats pour leur défense.

Ce mal commença à s'étendre beaucoup chez nous, sous la protection des Patriarches, de même qu'à Rome, comme nous l'avons déjà dit : mais la Providence divine ne permit pas que nos prédécesseurs imitassent les Empereurs Grecs, qui négligerent de faire attention à un pareil désordre. Les Souverains de Russie sont peut-être ceux qui furent y mettre les plus justes bornes. Dès que l'on commença à vendre ou à donner en différentes manières des biens & des terres aux Couvents, on remédia à cet abus par les raisons que nous avons déjà rapportées ; & dans le temps que l'on composa le Code intitulé *Oulogenie*, c'est-à-dire en 1669, on renouvela les mêmes défenses, comme on le voit par ce même Code, Chapitre 17, Article 42, où il est dit que personne ne pourra donner ni vendre ses terres aux Monastères, ou au Clergé, sous quelque prétexte que ce soit. Il est aussi défendu aux Moines, sous peine de confiscation, d'acheter ou de recevoir des terres en legs. Il est encore marqué dans l'Article 43, qu'aucune personne des deux sexes qui fera entrée en Religion, ne pourra donner au Couvent les terres qui lui appartiennent, ni en conserver la

doit jamais la donner qu'avec les trois autres doigts. Ils ne veulent pas qu'un Prêtre qui a bu de l'eau-de-vie confere le Baptême. Ces sotises & quelques autres de cette espece, constituent le Schisme de Razholniki. Les cruelles persécutions des Russes en ont fait des Fanatiques si outrés, qu'ils croient qu'on peut se donner la mort pour l'amour de J. C.; & en effet, lorsqu'on les persécute ils s'assemblent dans une maison, y mettent le feu, & périssent dans les flammes.

Ces faits, rapportés par M^{rs} de Voltaire & Strahleberg, &

jouissance; & à l'Article 44, ces mêmes Loix interdisent toute jouissance & possession de leurs terres à toutes personnes de l'un & de l'autre sexe, qui étant déjà entrées en Religion, en ont conservé jusqu'alors la jouissance.

Après ces éclaircissements, nous exposerons présentement les mesures que l'on doit prendre pour remédier à cet abus, & les Réglemens que l'on doit faire à ce sujet.

Nous commencerons par examiner si les Moines peuvent chez nous remplir toutes les obligations que l'état Monastique impose. La rigueur de notre climat septentrional ne le permet pas; &, comme tout le monde le fait, il leur seroit impossible de subsister sans travailler eux-mêmes, ou sans faire travailler d'autres personnes pour eux.

Cette vérité une fois établie, que la rigueur de notre climat ne permet pas que les Moines vivent en Solitaires, suivant leur première institution; il faut songer aux moyens de les tenir sur le pied de bons & de véritables Religieux. Deux raisons seules peuvent rendre nécessaire l'état Monastique.

1^o. Pour satisfaire ceux qu'une véritable vocation appelle à cet état; 2^o. pour les fonctions de l'Episcopat, puisque c'est une ancienne Coutume parmi nous, que les Moines seuls puissent parvenir à cette dignité, quoiqu'autrefois, & dans les trois siècles qui suivirent la mort de J. C., les Evêques ne fussent pas Moines.

Etant donc absolument impossible, à cause de la rigueur de notre climat, comme nous venons de le dire, de ramener dans notre Pays les Moines à leur ancienne origine, nous devons chercher un autre moyen qui soit agréable à Dieu, & édifiant devant les hommes. Nous devons le chercher avec d'autant plus de raison, que la vie que menent aujourd'hui les Moines n'est qu'un prétexte trompeur. Les Moines sont devenus le scandale & le mépris des autres Religions, l'opprobre de la nôtre. Ils sont même dangereux à l'État, puisque la plupart sont des fainéants inutiles, attirés dans les Cloîtres par l'amour de l'oïveté, qui, comme on ne le fait que trop, enfante les superstitions, les schismes, & même les troubles. La plupart de nos Moines sont des gens de la campagne, qui, loin de renoncer à une vie douce & commode, n'embrassent l'état Monastique que pour se la procurer, & se soustraire à des impôts que la paresse leur rend onéreux. Ils avoient dans leur Village la triple charge de contribuer pour la subsistance de leurs maisons, pour l'État & pour leur

dont je me suis assuré à Tobolsk , devraient engager les Ministres de l'Eglise à mettre plus de douceur dans la pratique de la Religion. Cette Religion sainte la prêche par-tout dans l'Evangile : elle n'est ni tyrannique ni sanguinaire. Toujours d'accord avec les loix de la morale & celles de l'Etat , elle nous fait aimer nos freres comme enfants du même Dieu, elle forme le vrai Chrétien & le bon Citoyen.

La persécution a privé la Russie de plus de cent mille familles , qui se sont réfugiées chez les Tartares , ennemis de tout temps de la

Seigneur. Dès qu'ils sont Moines , ils ne savent plus ce que c'est que besoin : leur subsistance est toujours prête. Si par hazard ils travaillent dans l'état Monastique , ce n'est que pour eux-mêmes ; & des trois charges auxquelles ils sont assujettis comme Cultivateurs , à peine en remplissent-ils une comme Moines. Les voit-on s'appliquer à l'intelligence des Saintes Ecritures , ou à instruire le Peuple ? Mais , disent-ils , nous prions. Tout le monde ne prie-t-il pas ? S. Basile a détruit cette vaine excuse. Quel avantage la Société retire-t-elle donc des Monasteres ? On ne peut répondre que par un ancien proverbe , *aucun* , ni pour Dieu ni pour les hommes. Il y auroit cependant pour ces Moines oisifs & inutiles , un autre genre de vie laborieuse , agréable à Dieu , & honorable aux yeux des hommes : ce seroit de servir les véritables pauvres , les enfants & les vieillards. Tels sont les motifs qui nous ont engagés à ordonner au très Saint Synode d'exécuter les Articles suivans.

I. On répartira dans les Couvents , suivant leurs revenus , des Soldats invalides ou congédiés , qui sont hors d'état de travailler , & d'autres véritables pauvres ; & l'on bâtera des Hôpitaux , comme il est ordonné par les Réglemens.

II. On établira des Moines pour les servir : on aura soin d'augmenter le nombre des Religieux en proportion des différents degrés de maladies , en observant que ceux qui seront moins malades , ou seulement que l'âge aura rendus moins infirmes , en ayant aussi moins que les autres : ce qui sera statué conformément au Règlement concernant les Hôpitaux ; & ces Moines ne doivent pas avoir moins de trente ans.

III. On donnera des terres appartenantes au Couvent , à ceux des Moines qui ne seront point employés au service des malades , afin qu'ils les cultivent eux-mêmes , & qu'ils puissent se procurer de quoi vivre. Quand il y aura des places vacantes parmi les Moines qui servent les malades , il faudra les remplacer par ceux qui cultivent la terre , & l'on n'en recevra point d'autres à la place de ces derniers : mais lorsqu'il n'y aura plus de ces derniers pour remplacer ceux-là , alors on en pourra choisir de nouveaux , & leur donner la Tonsure. Il faut en agir de même avec les Religieuses qui ne sont point employées à servir les malades : au-lieu de cultiver la terre , elles fourniront à leur subsistance par le travail de leurs mains ; c'est-à-dire , en filant pour les Manufactures. Elles ne sortiront point de leurs Monasteres : elles assisteront à l'Office Divin dans les Tribunes , comme on

Russie. Ceux qui restent sont encore plus fermes dans leur croyance : ils vénèrent comme Martyrs ceux qui ont péri dans les tourments. Une femme sur-tout, car les femmes dévotes sont toujours plus fanatiques, est placée au premier rang des Saints de cette Secte. Accusée de faire le signe de la Croix avec trois doigts, elle fut condamnée à mort. Pendant qu'on la conduisoit au supplice, elle ne cessoit d'exhorter les gens de sa Croyance, à rester fermes dans la

l'a déjà dit en parlant des Couvents pour les Orphelines ; & afin que ceux qui viendront dans l'Eglise ne puissent pas les voir, il faudra garnir les Tribunes de grilles très ferrées.

IV. Il y aura deux Cuifiniers, un pour les Laiques ou malades, & l'autre pour les Moines.

V. Les Moines qui servent les malades n'auront point de Cellules particulieres ; on leur pratiquera des cloisons dans les mêmes Infirmeries où seront les malades.

VI. Ils n'auront point de Chantres particuliers : les Prêtres & les Diacres qui ne servent point les malades chanteront l'Office.

VII. Les Prêtres & les Diacres partageront aussi entr'eux ce travail, de maniere que deux Prêtres n'ayent inspection que sur un certain nombre de malades ; afin que si l'un d'eux vient à tomber malade, ou soit obligé de vaquer à l'Office Divin, l'autre soit toujours en état de faire la visite, ou son rapport au Supérieur.

VIII. Les Supérieurs ne manqueront point chaque jour de faire deux fois la visite dans l'Hôpital : ils changeront les heures, afin que l'on ignore le temps où elle se doit faire.

IX. Personne ne recevra de gages ni de nourriture en particulier, & le Pourvoyeur du Couvent donnera à chacun ce qui est prescrit par les Réglements.

X. On aura des Domestiques pour les affaires des Couvents, & pour avoir soin des terres : on observera de n'en pas avoir plus qu'il n'en faut.

XI. On ne donnera point aux Moines l'administration des Villages : on pourra seulement y envoyer les plus âgés, pour veiller sur la conduite des Domestiques chargés d'en avoir soin ; encore ne faudra-t-il les envoyer que de temps en temps.

XIII. Il sera rigoureusement défendu aux Moines de sortir de leurs Couvents : mais le Supérieur, l'Économe & le Trésorier auront la liberté de sortir pour les affaires du Couvent. On enverra de temps en temps les vieux Moines visiter les terres & les biens de campagne, en observant toujours d'envoyer les mêmes dans les plus grands Monasteres. On n'en enverra pas au-delà de quatre, & dans les autres à proportion. On tiendra exactement la main, pour que les autres Moines ne sortent pas. En effet, lorsqu'ils ont quitté le monde, ils ne doivent plus y rentrer.

XIII. Les Religieuses doivent se conformer, de même que les Moines, aux Régle-

Foi de leurs peres. Elle levoit à chaque instant les mains au Ciel, faisant le signe de la Croix avec trois doigts, malgré les coups de bâton dont on ne cessoit de l'accabler.

Ces persécutions augmentoient chaque jour le nombre des Sectaires : plusieurs Croyants abjuroient leur Religion, dont les Ministres ne respiroient que le sang & le carnage ; & ceux qu'on auroit pu convertir, demeuroient fermes dans leur erreur. On n'a jamais converti un seul Razholniki.

Dans ces circonstances le Souverain vient au secours de ses fideles Sujets, comme un pere au secours de ses enfants : la Religion le lui ordonne, & la sureté de ses Etats le demande ; aussi Pierre I^{er}

ments établis pour le service des puyres de leur sexe. On destinera quelques Monasteres pour tous les orphelins de l'un & de l'autre sexe, privés des secours de leurs parents ; pour les bâtards ou ceux qui sont regardés comme tels. On élèvera les garçons jusqu'à l'âge de sept ans ; après quoi on les enverra dans les Ecoles. Les filles apprendront à lire, & différents Mériers, comme à filer, coudre, faire des dentelles. C'est dans cette vue que l'on fera venir du Brabant des orphelines instruites à ces sortes d'ouvrages, pour entrer dans nos Couvents de Filles, & les instruire. On aura soin de faire dans les Monasteres destinés aux orphelines, des passages qui aboutissent aux portes de l'Eglise, afin que l'on puisse y aller entendre l'Office Divin, sans entrer dans le Monastere. Dans les autres Monasteres de Femmes, on fera aussi des Tribunes pour chanter l'Office.

XIV. Quand les garçons auront atteint l'âge de sept ans, on les mettra dans d'autres endroits, parce qu'il ne convient pas qu'ils restent dans les Monasteres. C'est à quoi seront propres les Couvents vuides dont on a tiré les Moines. On établira pour les orphelins des Ecoles, où on leur apprendra non-seulement leur Religion, mais encore l'Arithmétique & la Géométrie.

Les autres Articles ont pour objet l'établissement de deux Séminaires ; l'un à Moscou, & l'autre à Saint-Petersbourg ; les moyens dont on doit se servir pour instruire ceux qui se destinent à l'Etat Ecclésiastique, & la discipline qu'on doit observer dans ces Maisons. Ces derniers Articles ayant beaucoup de rapport à ce qui se pratique dans nos Séminaires, j'ai cru pouvoir les supprimer. D'ailleurs cette Ordonnance n'a été exécutée qu'en partie, Pierre I^{er} étant mort un an après sa publication. L'Impératrice régnante a privé les Moines d'une partie des biens qui leur restoient. C'est un sûr moyen d'en diminuer le nombre.

persuadé

persuadé de toutes ces vérités , donna les ordres les plus précis pour que les Razholniki n'éprouvassent aucune persécution ; & par quelques exemples sévères , il rendit les Prélats vraiment Chrétiens & Citoyens (1).

Après la mort de Pierre I^{er} , les persécutions se renouvelèrent , par la foiblesse des successeurs de ce grand Homme. Pendant mon séjour à Tobolsk , plusieurs de ces malheureux étoient dans les prisons. On les en retiroit quelquefois dans les grandes Fêtes , pour leur faire voir les Cérémonies de l'Eglise , dans la vaine espérance qu'ils en seroient touchés.

Je m'entretenois quelquefois avec l'Archevêque & les Abbés de ce Pays , du Schisme des malheureux Razholniki. Je demandai un jour en plaisantant , à *** , si ces Sectaires , qui ne vouloient dire que deux fois *Alleluia* , iroient en Enfer ou en Purgatoire ; car en Paradis , il ne falloit pas y penser. Aussi-tôt son visage prit la couleur du plus vif écarlate ; ses yeux étincelants annoncerent d'avance sa réponse : nous n'avons point , dit-il , de Purgatoire comme dans votre Eglise Latine ; ils seront damnés sans rémission. Il ne put pas m'en dire davantage. Ce Ministre de Dieu , d'ailleurs rempli de mœurs , & toujours prêt à secourir les malheureux , auroit cru faire une action bien méritoire , s'il avoit pu m'anéantir dans ce moment.

Parmi le nombre des Saints dont les Russes font les Fêtes , Saint André est , après Saint Nicolas , un de ceux auxquels ils ont le plus de confiance. Ses Reliques sont à Nowogorod. Le Clergé prétend que dans le temps de la séparation de l'Eglise Grecque & de la Latine , il partit par mer de Rome , où il s'embarqua sur une meule de moulin : l'aviron étoit un roseau qui s'étoit pétrifié à l'instant que la meule s'étoit mise en mouvement. Ses équipages le suivoient

(1) Le mot *Citoyen* exprime ici une vertu , dont l'objet est le bien général de l'Etat.

dans une espece de malle , qui voguoit de même sur la mer : elle contenoit , suivant l'Archevêque de Tobolsk , des Ornaments d'Eglise. Ce grand Saint Russe , arriva à Nowogorod après un long voyage , & sa malle quelques jours après. Il fit venir un Pêcheur , & fit marché avec lui pour ce qu'il prendroit au premier coup de filet qu'il jetteroit dans la riviere. Le marché étoit si avantageux au Pêcheur , qu'il fut aussi-tôt accepté : mais ayant vu une malle au-lieu de quelques poissons qu'il attendoit , il prétendit qu'elle lui appartenoit. Après bien des discussions , l'affaire fut portée au Tribunal des Juges du lieu. Le Saint , pour prouver la bonté de sa cause , donna un état de ses effets. La vérification en ayant été faite par l'ouverture de la malle , ses effets lui furent rendus. Saint André se fixa à Nowogorod , où il mourut en odeur de sainteté. On y voit encore , suivant les Russes , les Reliques , la meule & la malle , qui ne cessent de faire des miracles depuis ce temps : aussi y va-t-on de toutes parts en pèlerinage.

J'ai vu à Paris un Archimandrite qui me confirma singulièrement tous ces faits. Il auroit plutôt renoncé à perdre sa barbe , que de douter du plus petit détail. J'en fus étonné , parce qu'il avoit un esprit cultivé ; & il n'étoit pas Abbé du Monastere où résident les Reliques de ce prétendu Saint. Ces Reliques , ainsi que d'autres semblables dans beaucoup d'Abbayes , y contribuent à augmenter les revenus des Moines , à la honte de la Religion.

Je demandai à l'Archevêque de Tobolsk l'histoire des Saints Russes : il m'en nomma très peu. Nous ne connoissons pas , me dit-il , l'abus d'envoyer à Rome des sommes d'argent pour faire des Saints : ils sont reconnus en Russie , quand le Synode les juge tels , & après que l'Impératrice a approuvé la décision du Synode. Je n'avois jamais l'honneur de voir ce Prélat qu'il ne m'entretint de la Religion , & principalement du Pape. Il trouvoit fort extraordinaire que Sa Sainteté communiât dans certaines Cérémonies , assise

dans un fauteuil. Je niai d'abord le fait : il me cita un Russe qui en avoit été témoin au Sacre du dernier Pape. N'aimant pas les disputes, je l'assurai que le Pape étoit estropié.

M. l'Archevêque n'aimoit pas plus l'Astronomie, que le Pape. Le mouvement de la terre sur-tout, le mettoit toujours en fureur. Il me citoit des Passages qu'il disoit de l'Apôtre S. Paul (1) : je lui proposois des vérités astronomiques ; mais en Astronomie ce Prélat étoit un hérétique.

Quoique les Prêtres de Russie soient par leur ignorance peu propres à faire des conversions, ils ont cependant la manie de vouloir convertir tout le monde. J'avois l'honneur de dîner un jour chez un de ces Prélats : il imagina, après avoir bien bu, de convertir mon Domestique, Luthérien de profession. J'en avois fait mon Interprete & mon Cuifinier, fonctions dont il s'acquittoit assez mal. Le discours de Mgr fut à peine fini, que mon Domestique lui répondit fort en colere, qu'un Luthérien valoit bien un Schismatique. Le premier mouvement du Prélat fut de prendre une assiette, & d'en apostropher la physionomie de l'Hérétique. Je retins Mgr, & lui représentai que je n'avois point lu dans l'Ecriture, que les Apôtres abattissent la mâchoire de personne, pour le faire aller en Paradis. J'envoyai dîner mon Domestique : quelques verres de *crematum* rétablirent le calme dans l'Assemblée.

Les Eglises sont très mal bâties à Tobolsk, & dans toute la Russie : on n'y trouve nulle part de ces beaux Monuments répandus dans le reste de l'Europe. Les Temples sont au contraire très petits, peu éclairés en général, & encore plus mal ornés. On y voit beaucoup de Tableaux : mais ils n'ont ni dessein ni coloris ; ils sont tous

(1) On ne trouve nulle part aucun Passage de l'Apôtre S. Paul, opposé au mouvement de la Terre autour du Soleil.

placés les uns sur les autres contre le mur de la Nef. A Tobolsk ; quatre rangées de ces Tableaux font tout l'ornement de la Cathédrale. Le Chœur est placé dans le milieu , ainsi que dans la plupart de nos Eglises , avec cette différence cependant , qu'on ne peut voir les cérémonies dans l'intérieur du Chœur. C'est un endroit sacré , où les seuls Prêtres peuvent entrer : la porte est presque toujours fermée ; on ne l'ouvre que pendant quelques instants , pour donner la Bénédiction , ou faire quelqu'autre action d'éclat , & dans les grandes Cérémonies qui se font hors du Chœur.

Dans ces circonstances , l'Archevêque est précédé par son Clergé , dont les habillements sont très majestueux : leur barbe & leurs cheveux épars , à la malpropreté près , leur donnent un air très respectable. Ils forment , dans le plus grand silence & le plus grand ordre , un demi cercle aux deux côtés de la porte , & paroissent pénétrés de la Cérémonie qui les occupe. L'Archevêque paroît enfin au milieu de son Clergé , la Mitre sur la tête , & la Crosse à la main. Quelquefois il n'a ni l'une ni l'autre ; mais il tient à chaque main un Chandelier à trois branches garni de Cierges , ou de Reliques : il donne la Bénédiction avec ces Reliques ou avec les Chandeliers. Cette conduite de l'Eglise Grecque inspire tant de vénération au Peuple , que s'il se passe quelque désordre dans l'Eglise , ainsi que dans la plupart des Eglises Latines , il cesse aussi-tôt qu'on ouvre les portes. Le Peuple attend dans un profond respect ce spectacle , dont il jouit rarement.

Les Habillements de Cérémonie sont très nobles : ils sont à la vérité embarrassants ; la Chape , au-lieu d'être ouverte par devant , ainsi que dans l'Eglise Latine , n'a qu'une seule ouverture où l'on passe la tête , & on retrouffe sur les bras tout le devant de ce vêtement.

Les Abbés ont des Mitres semblables à celles des Evêques ; mais elles sont très différentes de celles de nos Prélats. On ne peut s'en

former une idée plus juste qu'en les comparant à une ruche à miel : elles sont couvertes d'ornements & de pierreries communément fausses.

M. le Prince ayant publié les Habillements de l'Eglise Grecque, j'ai cru inutile de les faire graver de nouveau ; & comme un coup d'œil sur ces gravures donnera une idée plus juste de ces différents Habillements, que toutes les descriptions que j'en pourrois faire, ceux qui seront curieux de les connoître pourront y avoir recours.

Le culte de la Religion est presque toujours présenté en action, dans les Cérémonies de l'Eglise Grecque qui se font en public. Ces représentations font la plus grande impression sur le Peuple : mais deviennent ridicules lorsqu'elles sont mal rendues.

J'ai été témoin de la Cérémonie de la Cène. S. Pierre étoit représenté par un gros Moine, bien nourri & de bonne mine, mais apparemment peu au fait de ces exercices. Il avoit l'air gauche & imbécille. L'Archevêque avoit au contraire un air aisé & une vivacité qui caractérisoit parfaitement son enthousiasme. Après avoir lavé les pieds à onze Moines, il s'adressa à S. Pierre : il s'éleva alors une grande dispute, qu'on n'entendoit pas, parce que ce Prélat avoit à une de ses manches un carré d'étoffe, entouré de clochettes qui faisoient un bruit considérable : mais on reconnoissoit aisément à l'air triste & embarrassé du Moine qui représentoit S. Pierre, qu'il n'aimoit pas les disputes. Quelques éclats de rire des assistants acheverent de le déconcerter : on ne les fit cesser qu'en lui lavant promptement les pieds. L'Archevêque fit un Discours sur l'humilité ; il s'en fut, & moi aussi.

On fait approcher dans l'Eglise Grecque, les enfants de la Sainte Table, quoiqu'ils n'ayent que cinq ou six mois. J'en fus témoin à Tobolsk : on éveilla un petit enfant pour faire cette action sainte ;

il fit connoître par ses cris & par les pleurs qu'il répandoit, qu'on auroit pu l'en dispenser : mais malgré ses pleurs & ses cris, on le fit communier ; on ne l'appaîsa qu'en lui donnant à tetter.

Le jour de Pâques en Russie est un jour consacré aux visites, ainsi qu'en France le premier jour de l'an. Ignorant les usages du Pays, je me fis innocemment quelques tracasseries.

Occupé dans la matinée à des calculs d'Astronomie, je ne m'aperçus pas qu'un Russe étoit dans ma chambre. Ne voulant pas apparemment me déranger, il s'étoit placé à mes côtés, mal-à-propos pour lui & pour moi ; car m'étant levé avec vivacité, pour me promener dans l'appartement, nos physionomies se choquerent si rudement, qu'il fit la culbute sur le plancher, & moi sur une malle. Quoique je fusse aussi étourdi de cet événement, que de voir dans mon appartement ce Russe que je n'avois pas l'honneur de connoître, je fus à lui pour lui demander excuse de cet accident. Je lui présentai ma main pour l'engager à s'asseoir : il me tendit la sienne ; je trouvai un œuf dans la mienne. Cet œuf m'étonna, parce que je n'étois pas encore remis du coup de tête que j'avois reçu. J'étois d'ailleurs fort embarrassé pour répondre à tout ce qu'il me disoit ; car il me parloit toujours, comme si j'eusse entendu sa Langue. Je ne cessois de mon côté de lui faire des révérences, & de lui témoigner par des signes de la tête, des pieds & des mains, combien j'étois sensible à toutes ses honnêtetés. Il s'en fut enfin, & me parut fort mécontent. Je me disposois à me remettre à mon travail, lorsqu'un autre Russe entra dans ma chambre. On décidoit aisément à sa marche, qu'il n'étoit pas à jeûn : il vint à moi pour m'embrasser : comme il répandoit une odeur d'eau-de-vie très défagréable, je fis un mouvement pour n'être pas embrassé sur la bouche : mais il ne fut pas possible de m'en défendre. Ce Russe me donna aussi un œuf ; mais j'étois déjà assez au fait pour lui faire présent à mon tour, de

celui que j'avois déjà reçu. Il me quitta cependant encore mécontent.

Quant à moi, j'étois si peu satisfait de ces deux visites, que dans la crainte d'une troisieme, je fermai au plus vite la porte de ma chambre : j'y mis deux clous, l'un en haut, & l'autre en bas, n'ayant point de verrou.

J'appris quelques heures après, que ce jour étoit consacré à faire des visites, ainsi que je l'ai déjà dit. Les hommes vont dans la matinée les uns chez les autres : ils s'annoncent dans une maison en disant, *J. C. est ressuscité*, & on leur répond : *Oui, il est ressuscité*. On s'embrasse alors ; on se donne mutuellement des œufs, & l'on boit beaucoup d'eau-de-vie. J'avois manqué à tous ces usages : je reconnus la raison du mécontentement des deux Russes que j'avois vus dans la matinée. J'en fus d'autant plus fâché, qu'ayant fait les frais de la cérémonie, il m'auroit été aisé de les contenter, par le moyen de quelques verres d'eau de-vie. J'avois d'ailleurs la plus grande attention de me conformer aux usages reçus dans le Pays. Sans cette conduite on se fait des ennemis, & l'on s'aliene tout le monde.

L'après-midi est consacré à voir les femmes, & elles vont aussi faire des visites. Les hommes se réunissent communément avec elles pour ces visites : elles en goûtent le plaisir avec vivacité, parce qu'elles jouissent rarement de cette liberté ; & les hommes ont celui de boire toute la journée. L'appartement dans lequel on reçoit les visites est paré de tout ce qu'on a de plus beau. Une espece de buffet en forme d'Autel, s'éleve dans le fond de l'appartement : toutes les richesses de la famille, assiettes, plats, couverts, bouteilles, verres, chandeliers, &c., y sont distribués sur plusieurs gradins, & placés dans le plus grand ordre. On voit au milieu de la chambre une table couverte d'un tapis : elle est garnie de confitures de la Chine, & d'une espece de framboise du Pays, qu'on a fait sécher au soleil. En entrant dans l'appartement, tout le monde se place debout, le long

des bancs qui regnent tout autour, les femmes les premières, & les hommes après. Alors la Maîtresse de la maison va embrasser toute l'Assemblée sur la bouche, avec le plus grand sérieux, & sans dire un mot. Cette cérémonie faite, les hommes se retirent dans un autre appartement, & les femmes restent seules dans le premier. On a disposé de même dans la chambre des hommes, une table avec un tapis & des confitures.

Le Maître de la maison fait les honneurs dans cet appartement, tandis que sa femme les fait dans l'autre. Quelques Voyageurs ont avancé que les femmes boivent dans ce Pays des liqueurs avec excès : je ne l'ai point vu. On leur sert du café à l'eau, avec une espèce de mauvaise bière, & du thé : elles en boivent même plutôt par complaisance pour la Maîtresse de la maison, que par goût. Il n'en est pas de même des hommes : ils sont presque tous ivres après trois ou quatre visites ; & en effet, à peine est-on assis, que le Maître de la maison apporte sur une espèce de cabaret, des verres remplis d'eau-de-vie, ou d'autres liqueurs semblables. Il en présente à chaque convive : on lui manqueroit essentiellement, si l'on refusoit d'en boire. On sert après la liqueur une espèce d'hydromel, du café, & de temps en temps de l'eau-de-vie. Il faut boire de toutes ces drogues, & prendre quelques confitures. La visite dure communément une demi-heure. L'on retourne dans l'appartement des femmes : l'on est embrassé de nouveau, & l'on va ensemble chez la voisine. On est ainsi toute la journée à parcourir la Ville & à boire. J'eus à peine fait deux visites, qu'une violente douleur de tête m'avertit que j'avois besoin de prendre quelque repos. J'étois encore si incommodé le jour suivant, que malgré le désir de continuer les visites avec les personnes qui me faisoient l'honneur de me le proposer, j'y aurois renoncé, si l'on ne m'avoit assuré, que je pourrois me dispenser de boire en me mettant à l'écot des femmes : mais je m'aperçus dès la première visite, que cela n'étoit pas du goût des hommes.

hommes. Un Russe, qui a eu souvent la bonté de m'aider de ses conseils, me le confirma, & je retournai à la table des hommes; mais j'avois pris la précaution de me munir de plusieurs mouchoirs, qui me tirèrent d'affaire. A peine avois-je pris mon verre d'eau-de-vie, que faisant semblant de m'essuyer, je répandois cette liqueur dans mon mouchoir: j'eus par ce moyen la faculté de visiter toute la journée sans accident. Ces visites durent communément trois jours.

J'ai été témoin pendant la Semaine Sainte, de la facilité qu'ont les gens opulents de Russie, à s'acquitter des Prières d'usage. Les Prêtres vont dans leurs maisons avec les Ornaments de l'Eglise, & tout ce qui est nécessaire aux Offices du temps: ils y font ces Offices moyennant une légère rétribution, pendant que les Russes sont au lit ou dans leurs autres appartements.

